

Pôle Communication, Culture et Vie Locale

Dossier suivi par Elosia CONQUERANT

02 40 11 88 74 – animation@laturballe.fr

Appel à candidatures

Street Art à La Turballe 2026

I – LE PROJET

Contexte

La ville de La Turballe est une station balnéaire qui allie le dynamisme côtier à un riche patrimoine et des espaces naturels préservés. La vie culturelle y est animée par la municipalité et par un tissu associatif dense et très actif dans de nombreux domaines. En complément, la nouvelle équipe municipale aimerait mettre l'accent sur l'art urbain et **promouvoir la création contemporaine** en poursuivant le projet Street Art initié en 2022.

Réalisation

La Ville de La Turballe souhaite faire réaliser une nouvelle fresque sur une façade d'un de ses bâtiments (Ecole de Voile). La thématique retenue, en cohérence avec les 3 fresques réalisées en 2022, 2023, 2024, 2025 est celle de **la mer, le vent**. La surface exploitable comprend 2 faces. **Façade 1 de 3,25 m x 2.9 m Façade 2 de 3,25 m x 3m (en rose). Nous vous invitons à intégrer des rappels de la fresque sur le reste du bâtiment. Le projet proposé ne devra pas couvrir obligatoirement la totalité de l'espace.** Le bâtiment sera repeint au préalable et nous fournissons un échafaudage.

Budget

La rémunération globale prévue est de **3 500€ TTC**. Cette somme comprend :

- La conception et la réalisation de l'œuvre
- Le matériel de création
- La cession des droits de reproduction, de représentation et de diffusion de l'œuvre dans le cadre d'une convention validée conjointement par la Ville et l'artiste sélectionné.
- Les frais de déplacements de l'artiste jusqu'à La Turballe (2 allers-retours env.)

L'hébergement chez l'habitant et les repas de l'artiste durant la réalisation de l'œuvre seront pris en charge directement par la Ville, ainsi que le nettoyage de la surface et la mise en place d'échafaudages.

Lieu

Les façades retenues se situent à l'École de Voile, 4 Bd Bellanger 44420 La Turballe

Façade 1 :



Façade 2 :



Taille des fenêtres : 1,20m x 0,60m

Taille porte : 2,30 x 1m

Calendrier

1 juin 2026	Clôture des candidatures
8 juin 2026	Annonce des résultats
Avant le 10 juillet 2026	Réalisation de la fresque

II – LES CANDIDATURES

Profils

Cet appel à candidatures s'adresse à toute personne proposant une œuvre et une démarche artistique en accord avec les critères et les objectifs de la Ville (**respect du thème, œuvre résistante aux conditions extérieures d'une station balnéaire et adaptée au support...**) et possédant un numéro SIRET (entreprise, association, Maison des Artistes ou AGESEA) permettant de facturer des prestations, ou des honoraires ou des droits d'auteurs. Chaque candidat pourra présenter **1 projet**.

Obligations des candidats

Les candidats s'engagent, s'ils sont sélectionnés, à :

- Prévoir au moins une réunion sur site avec les services de la Ville en amont de la réalisation ;
- Fournir une esquisse de l'œuvre avant sa réalisation ;
- Fournir le matériel nécessaire à la réalisation de l'œuvre ;
- Réaliser l'œuvre avant le 10 juillet 2026 ;
- Céder les droits de reproduction, de représentation et de diffusion de l'œuvre dans le cadre d'une convention validée conjointement avec la Ville ;
- Accepter le recouvrement de l'œuvre 5 à 10 ans après sa réalisation, en fonction de l'état de dégradation.

Critères de sélection

Le jury sera composé d'agents et d'élus de la collectivité. Il se réunira entre le 1 et le 5 juin 2026 pour sélectionner l'artiste en fonction de plusieurs critères :

- Adéquation du projet avec le thème du parcours (50%) ;
- Originalité et valeur artistique de l'œuvre présentée (30%) ;
- Résistance et pérennité de l'œuvre dans le temps (20%);

S'il ne parvient pas à choisir un artiste, le jury pourra choisir d'annuler l'appel à candidatures.

Dossier de candidature

Les dossiers devront être envoyés **avant le lundi 1 juin 2026**, par mail à animation@laturballe.fr ou par voie postale au Service Animation, Mairie de la Turballe, BP 51009 44356 GUERANDE CEDEX.

Chaque dossier devra comprendre :

- Fiche de candidature remplie (cf. Annexe)
- CV de l'artiste
- Esquisse de l'œuvre en couleur
- Note d'intention

Le jury ne prendra en considération que les dossiers complets arrivés dans les temps.

Cet appel à candidatures n'a aucune valeur contractuelle. Une convention sera établie avec l'artiste choisi.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

Elosia CONQUERANT, Animation Culture et Vie Locale
02 40 11 88 74 / animation@laturballe.fr

ANNEXE : FICHE DE CANDIDATURE

IDENTITE CIVILE

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Tel : Mail :

ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Pseudonyme :

Localisation de l'atelier :

Site internet / portfolio :

Réseaux sociaux :

SIRET :

DISPONIBILITES POUR LA REALISATION

- Semaine 27 du 29/06 au 03/07
- Semaine 28 du 06/07 au 10/07

ANNEXE : FRESQUES DEJA REALISEE SUR LA COMMUNE

2022 : La Baleine et la Méduse de Nina Missir



2023 : Murmure sous-marin de Mojito Fraise

2024 : Sillage de Geoffroy WAGON



2025 : Les joyeuses sardines de Basile LEROUX

